



# Conférence

## L'affaire du XVème Corps

par Gabriel JAUFFRET

mardi 21 octobre 2014

Compte-rendu par Hubert François, illustrations H François et Daniel Mouraux, mise en page de M Régniès

### Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

Dans le cadre des manifestations commémoratives du centenaire de la première guerre mondiale, coordonnées par un comité dont la SHHA est membre, une première conférence a été présentée par Gabriel JAUFFRET, ancien journaliste, membre de l'Académie du Var. Celui-ci, avec une connaissance très précise des faits, évoqua « l'affaire du XVème Corps » qui souleva en 1914, une grande émotion en Provence.

A la veille de la Grande Guerre, l'organisation militaire de la France reposait sur un certain nombre de corps d'armée dont le XVème qui avait son commandement à Marseille et dont le recrutement s'effectuait dans les départements provençaux, les Alpes Maritimes et la Corse, en faisait donc partie le troisième Régiment d'Infanterie caserné à Hyères.



*HYERES  
Caserne Vassoigne*

Début août, toutes les unités du corps d'armée seront mises en route vers les frontières de l'Est. Le troisième Régiment d'Infanterie quittera Hyères le 6 août, pour la région de Lunéville en Lorraine. A cette introduction, le conférencier ajouta un rappel de l'organisation du haut commandement et de sa doctrine, ainsi que les conditions de la nomination en 1911, du général Joffre.

Les faits.

Le 24 août 1914 paraît dans le journal parisien « Le Matin » un article signé du sénateur Gervais, élu du département de la Seine. Se rapportant aux opérations militaires en cours, il y est dénoncé l'attitude d'une division du XVème corps constitué de détachements venant d'Antibes, Toulon, Marseille et Aix. Ces soldats auraient lâché prise en face de l'adversaire et entraîné la retraite générale. On signale aussi que des mesures de répression ont été décidées par le Ministre de la Guerre. Le 25 août, Georges Clémenceau, pourtant sénateur du Var, sans accuser, reprend cependant la rumeur et évoque des exécutions sommaires. La presse du Midi va par contre très vite réagir à l'accusation de lâcheté qui est ainsi accolée aux militaires de la région et qui va d'ailleurs très vite se répandre.



*Adolphe Messimy*

Un député et un sénateur des Bouches-du-Rhône vont agir dans le même sens mais le Ministre de la Guerre Messimy refusera de les recevoir. Le journal « Le Matin » sera interdit à la vente à Marseille et le maire d'Hyères Paul Gensollen prendra la même décision. Il ne fera pas bon de s'appeler Gervais dans le secteur et le conférencier signalera une mise au point du fromager Gervais niant tout lien de parenté avec le sénateur parisien.

## Les explications

Que s'était-il passé exactement ? Les témoignages recueillis, comme la lecture des journaux de marche permettent de dire que tout le XVème Corps, sur ordre d'ailleurs, s'est replié comme ses voisins les XVIème et XXème corps. L'offensive à outrance s'est heurtée à la puissance des mitrailleuses et de l'artillerie allemande. Le ministre Messimy, un ancien officier a cherché un moyen pour masquer les véritables causes de l'échec de l'offensive lancée en Lorraine. Le sénateur Gervais lui servira de porte-plume, Gabriel JAUFFRET pense même que le texte fut écrit par le ministre lui-même.

Mais pourquoi avoir choisi le XVème Corps ?

Il fallait un bouc émissaire. Le Midi alors rouge, dont les députés majoritairement avaient voté contre la loi portant le service militaire à trois ans pouvait l'être, de plus, on se souvenait des « crosses en l'air » du dix-septième Régiment d'Infanterie en 1907 à Béziers. La guerre terminée, les méridionaux pensèrent que l'affront allait être très officiellement lavé. Certes des fusillés pour l'exemple, comme le six-fourmois Odde, seront réhabilités en 1919, mais les villes devront surtout se contenter d'honorer le XVème Corps en baptisant de son nom comme à Hyères, une rue.

